

*L'Adresse—M. Althouse*

Je voudrais m'attarder un instant sur les raisons de cette dette en augmentation constante. Il me semble que notre industrie connaît actuellement de très graves problèmes et que nous devrions nous pencher sur les raisons de cette grave situation. L'agriculture ne peut être viable si sa dette triple en dix ans. Pourquoi ne génère-t-elle pas suffisamment de capitaux pour s'autofinancer? Pour quelle raison les agriculteurs doivent-ils constamment emprunter des sommes de plus en plus importantes pour éviter la faillite? Pour répondre à ces questions, il nous faut considérer les prix qu'ils ont pu obtenir jusqu'ici.

● (1440)

Pour la troisième année de suite, le prix de la pomme de terre est tombé ce printemps à un niveau catastrophique. Il est bien inférieur à la moitié du coût de production. Le prix du porc est d'environ un tiers en deçà du coût de production. Le prix du bétail engraisé ne cesse de régresser et les marchés du veau et du bouvillon ont suivi. L'embargo sur le grain décrété par le président Carter s'est fait sentir sur le prix du grain et, en particulier, le grain de provende. Cet embargo a entraîné la mévente de grandes quantités de grain de provende qui étaient auparavant expédiées aux États-Unis. Les agriculteurs américains cherchent à contourner le problème en donnant plus de grain aux porcs et aux poulets. La chute du prix du grain a entraîné celle du prix du bœuf, du porc et de la volaille. En fait, beaucoup d'analystes avaient prévu une augmentation du prix du grain avant l'application de l'embargo du président Carter qui a multiplié de façon imprévue les stocks américains.

Comparons la situation des marchés du porc, du bœuf et de la pomme de terre à celle des marchés des œufs, de la dinde et de la volaille. Dans ces derniers que réglementent des offices nationaux de commercialisation chargés de stabiliser dans une certaine mesure les prix et l'offre et de protéger tant les producteurs que les consommateurs, la situation n'est pas aussi mauvaise. Ces offices organisent les producteurs, leur donnent un certain contrôle sur les importations et font bénéficier les consommateurs de prix avantageux quand le jeu de l'offre et de la demande fait monter les prix mondiaux.

Bien sûr, les offices de commercialisation ne sont pas toujours des modèles de bonne administration, mais nous pouvons alors intervenir puisqu'ils doivent rendre compte de leurs activités au Parlement, comme aucune société privée n'est jamais tenue de le faire.

Dans ce contexte, je voudrais dire quelques mots, monsieur l'Orateur, en faveur de la création d'un office national de commercialisation de la pomme de terre. Pendant combien de temps encore devons-nous assister passivement aux querelles entre les offices provinciaux de commercialisation? Des gouvernements provinciaux peu perspicaces, dominés par le milieu des affaires, conspirent, de concert avec le gouvernement fédéral, pour maintenir les producteurs de pommes de terre dans un bourbier de dettes et d'incertitude, sous la menace constante de la faillite. Je note qu'un nouvel organisme de commercialisation a été mis sur pied au Nouveau-Brunswick. Ayant déjà collaboré avec l'Office provincial de commercialisation du porc de la Saskatchewan, j'estime que ce nouvel organisme n'obtiendra que des résultats médiocres. Tant que les offices de commercialisation ne collaboreront pas dans le cadre d'un plan national, ou du moins régional, je ne pense pas qu'on puisse entrevoir de solution concrète. Je propose que

nous entreprenions le plus rapidement possible de mettre sur pied un office fédéral de commercialisation de la pomme de terre, auquel les provinces céderaient une partie de leurs pouvoirs.

Les cultivateurs de pommes de terre du Canada font face à de très graves difficultés. Cette année, les pommes de terre se vendent 1.75c. la livre alors que le coût de production est de 4.5c. C'est la troisième mauvaise année de suite. Certaines régions du Nouveau-Brunswick ont subi de grosses pertes car les récoltes ont pourri et jusqu'à 20 p. 100 des agriculteurs ne pourront semer s'ils ne bénéficient d'une aide financière considérable.

Si nous établissions un organisme semblable à la Commission canadienne du blé afin d'organiser des systèmes d'inspection et de classement normalisé de toutes les pommes de terre, et si nous embauchions des spécialistes en commercialisation comme ceux de la Commission canadienne du blé, nous verrions alors les énormes possibilités d'expansion qui s'offrent dans la culture des pommes de terre.

Voyons maintenant quels avantages cela apporterait à l'exploitant. La stabilité des prix amènerait de nouveaux agriculteurs qui persévéraient, elle permettrait de stabiliser la production agricole et l'approvisionnement de l'industrie de préparation et elle permettrait aux agriculteurs de déplacer leurs cultures dans de meilleurs endroits où la gestion des sols est meilleure au lieu de récolter et de cultiver continuellement le même sol comme ils le font maintenant parce qu'ils y sont forcés pour éviter de faire faillite et pour résister à la baisse des prix.

J'ajouterais de plus que les éleveurs de porcs auraient besoin d'un système de mise en marché ordonné du même genre. L'instabilité de la dernière décennie a entraîné un énorme gaspillage des ressources. Au Québec, l'élevage du porc se fait sur le principe de l'intégration verticale, les éleveurs sont à la merci des grandes sociétés et de contrats à court terme qui ne leur garantissent aucune stabilité. Nous voyons maintenant que Cargill, par exemple, envisage aussi d'intégrer verticalement l'élevage du porc au Manitoba.

Permettons-nous, qu'avec le temps, les importations américaines remplacent la production canadienne, ou encore, attendrons-nous que ce qui est arrivé dans le passé dans l'élevage du poulet se répète dans celui du porc? Allons-nous essayer de ramasser les morceaux dans cinq ans, lorsque nous négocierons les quotas d'importations avec les États-Unis, parce qu'aujourd'hui nous n'avons pas d'organisme national de commercialisation? Nous devrions agir en ce sens dès maintenant. Présentement, au pays, l'offre et la demande s'équilibrent assez bien pour ce qui est du porc. Nous disposons du potentiel nécessaire pour maintenir et augmenter nos exportations vers les États-Unis et sur d'autres marchés choisis. C'est maintenant qu'il faut établir un organisme national, et non dans cinq ans.

Je suis heureux de voir qu'il est question d'une loi sur les importations de viande dans le discours du trône, madame le Président, non pas parce que je crois que cela constitue une solution à long terme, mais plutôt parce qu'il s'agit là d'un pas dans la bonne voie. J'espère qu'elle portera sur toutes les viandes et qu'elle imposera aussi un contrôle efficace du transport des animaux de boucherie sur pied.